

LA FIEVRE APTEUSE EN ITALIE

BILAN APRES 30 MOIS D'EPIZOOTIE

F. MOUTOU*

Depuis le retour de la fièvre aphteuse en Italie en novembre 1984, et jusqu'en avril 1987, un total de 467 foyers ont été déclarés dans 15 des 20 régions que compte le pays. Cette situation, assez préoccupante pour l'élevage italien et pour l'élevage européen, mérite donc une courte présentation.

I/ DESCRIPTION DES FOYERS

La chronologie mensuelle d'apparition des foyers par région est figurée sur le tableau I. La carte 1 visualise les régions. Les subdivisions administratives immédiatement inférieures se nomment provinces et il en existe 94.

On peut noter une certaine concentration des foyers. Si effectivement 15 régions sur 20 ont été touchées, 8 d'entre-elles rassemblent 96 % des foyers. Dans le Nord, la Lombardie et l'Emilie Romagne viennent en tête, alors que dans le Sud c'est la Campanie qui est la plus touchée. Ces 3 régions représentent 74 % de l'ensemble des cas. Ces données seraient à rapprocher des effectifs des différents cheptels par région. Certaines provinces de la Lombardie et de l'Emilie-Romagne, le long de la plaine du Po, sont de grandes régions d'élevage.

On peut également remarquer que pour 125 foyers déclarés en 1985 et 147 en 1986, l'Italie en a déjà identifié 151 au cours des quatre premiers mois de l'année 1987. Le caractère épizootique du phénomène semble se maintenir.

Pour ce qui concerne les espèces animales atteintes, il apparait une certaine évolution dans les types d'élevages touchés selon les types de virus (cf infra). Le tableau II illustre ces tendances. Notons qu'un élevage est considéré comme mixte à partir du moment où il héberge au moins un porc et un ruminant (assimilé ici à bovin car ils représentent l'extrême majorité des cas : les exploitations n'ayant que des ovins et/ou des caprins se comptent par quelques unités seulement d'après les documents dépouillés).

Les associations habituellement décrites (type A : bovins et type C : porcins) se retrouvent dans ces chiffres.

* Ministère de l'Agriculture, Direction Générale de l'Alimentation, Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires, B.P. 67, 94703 Maisons-Alfort.

Tableau I : Chronologie d'apparition des foyers de fièvre aphteuse en Italie, par mois et par région (sauf Sardaigne).

	1984		1985												1986												1987				TOTAL
	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	
Piémont		3	7																	2		1	2	3			2	1			21
Ligurie																															0
Lombardie	11	23	6	3											4				2	6	9	3	12	6	3	6	37	30	7	168	
Trentin						1																								1	
Friul																				1	1									2	
Vénétie									2			1	1		1	6	2	2	2							2	3	1	23		
Emilie-Romagne	8	29		1	2		1				1	15	15	4	1				1	4	8	1	4			3	4	10	2	104	
Toscane					1				10										3							5	5		24		
Marches																														0	
Ombrie		1																	8	4	1						1		15		
Latium			1																											1	
Abruzzes															1															1	
Molise						1																								1	
Campanie		2		15	8	4	3							10	8						1					1	5	18	75		
Pouilles						9	1									1														11	
Basilicate																														0	
Calabre				1	4		3									1						2					1	6	1	19	
Sicile			1																											1	
TOTAL	8	36	32	8	24	9	18	5	0	12	0	0	1	16	15	20	9	2	0	12	26	22	9	20	9	3	10	56	74	11	467

Carte 1 : Distribution géographique des foyers de fièvre aphteuse par région de l'Italie de 1984 à avril 1987.



Tableau II : Types d'élevages et types de virus.

Type de virus	Dates	Nombre total de cas		Elevages porcins		Elevages mixtes		Elevages bovins	
		Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
A/Modène/84	Novembre 1984 à août 1985	152	100	7	4,5	14	9,2	131	86,2
C/Modène/85	Novembre 1985 à avril 1986	63	100	47	74,6	4	6,3	12	19
A/Vérone/85	Juin 1986 à avril 1987	252	100	56	22,2	39	15,5	157	62,3

II/ DONNEES VIROLOGIQUES

Trois vagues successives ont été individualisées au sein même de la flambée épizootique.

La première, de novembre 1984 à août 1985, a été causée par un virus A5 (A/Modène/84), proche de la souche vaccinale A5 Parme/62. A partir de novembre 1985 et jusqu'en avril 1986, c'est un virus C qui a été responsable des foyers déclarés. Cette nouvelle souche, C/Modène/85, est très proche de la souche vaccinale C/Brescia. Les foyers actuels semblent dus à un troisième virus, également à rapprocher de A5, mais nettement différenciable de A/Modène/84. Le premier foyer rattaché à ce dernier virus est apparu en décembre 1985 dans la province de Vérone (région de Vénétie). Après un silence apparent de plusieurs mois, cette souche, A/Vérone/85, s'est manifestée de façon épizootique à partir de juin 1986 et semble être celle qui circule encore en ce début d'année 1987.

Il faut également signaler un foyer unique associé à une souche O, apparu dans la province de Pérouge (région d'Ombrie), en juin 1986. Ce virus, très proche de O1 Suisse 1965 n'a pas été retrouvé ailleurs.

L'origine précise d'aucune de ces 4 souches n'a encore pu être établie.

III/ DISCUSSION

Un certain nombre d'éléments permettent d'expliquer ces phénomènes épizootiques.

- Le point de départ apparent de deux des flambées est situé dans la province de Modène (région d'Emilie Romagne). On peut rappeler que c'est également le point de départ du dernier épisode aphteux italien précédent, en juin 1981. Cette région est une plaque tournante pour le commerce des animaux d'élevage et elle reçoit des camions entiers de bovins en provenance de nombreux pays européens.

- Il est également apparu que dans les unités italiennes d'engraissement et dans les contingents d'animaux venant de l'étranger, un fort pourcentage d'individus se trouvent sans anticorps décelables, et sont donc probablement non vaccinés. Cette situation ne peut que favoriser la diffusion d'un virus en cas d'apparition d'un foyer primaire.
- L'extension de la maladie s'est trouvée favorisée, au début de l'hiver 1984-1985, par des conditions climatiques propices à la diffusion aérienne du virus entre exploitations le long de la vallée du Po. Dans le même temps, une circulation incontrôlée de certains animaux en incubation de fièvre aphteuse a permis de répandre la maladie dans de nombreuses autres régions italiennes.
- Les mesures d'abattage des animaux dans les foyers ont souvent été limitées aux malades. Les contaminés ont été épargnés un certain nombre de fois, ce qui a grandement contribué au maintien de l'infection sur le terrain. Le découpage du pays en unités sanitaires locales, au sein même des provinces, n'est pas de nature à favoriser l'application de schémas prophylactiques nationaux et homogènes.

IV/ BILAN

L'ensemble de ces informations explique en partie l'allure suivie par la fièvre aphteuse en Italie depuis novembre 1984. Les mesures prises en septembre 1986 par la Communauté Economique Européenne n'ont pas empêché la flambée de février et mars 1987. Des milliers de bovins et de porcins ont déjà été abattus et des campagnes de vaccination se sont mises en place. Pour l'année 1986 par exemple, le bilan minimal serait de 976 bovins et 43.000 porcs abattus et détruits (pour respectivement 11.136 et 242.000 contaminés). Malgré cela, des foyers étaient encore déclarés en avril 1987. Il semblerait important que des méthodes de lutte appropriées soient maintenant mises en place afin de réduire rapidement le développement de la fièvre aphteuse en Italie. Plus que les outils eux-mêmes, bien connus par ailleurs, il s'agirait plutôt de créer une organisation efficace capable de bien gérer les moyens à mettre en oeuvre. Un succès en ce domaine serait profitable à l'ensemble de la communauté européenne.

SOURCES

- . Bulletins mensuels 1984-1985-1986-1987. Office International des Epizooties, Paris.
- . Document de Travail, 17ème Conférence pour la Commission de l'O.I.E. pour la fièvre aphteuse. Office International des Epizooties, Paris, 1-3 octobre 1986.
- . World Reference Laboratory for Foot and Mouth Disease ; Animal Virus Research Institute, Pirbright : WRL Sheet n° 38, 41-42.